

MUTUALISATION DES MOYENS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

ORGANISATION JURIDIQUE

AURA-EE Laurent Chanussot

DREAL de Lyon, le 27 fevrier 2018,



Avec la contribution de



Dans le cadre des projets

- STEPPING avec la CAPI
- PEACE Alps avec les PNR



Dans le cadre du projet pilote régional mené avec Arlysère



PLAN

1

Les différentes approches

2

Les types de montages juridiques

3

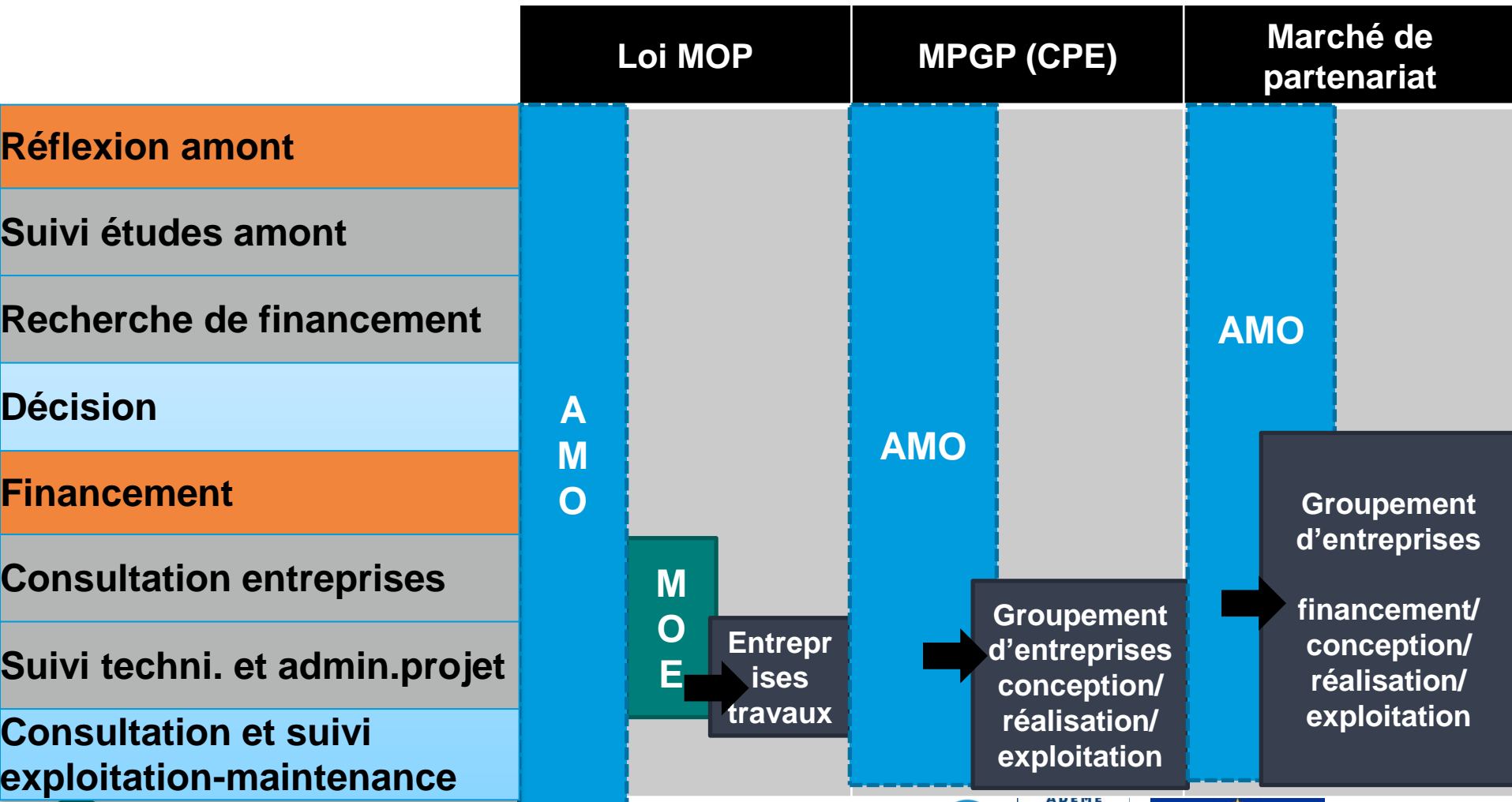
Synthèse



Trois grandes approches se combinent

- **Approche par les missions à mutualiser**
 - AMO : études préalables, passation et exécution des contrats, suivi
 - Passation et exécution des contrats = mandat
 - Tiers investissement
- **Approche par les types de marchés publics**
 - Marché publics classique
 - Marché global de performance : (conception)/réalisation/exploitation
 - Marché de partenariat (yc investissement) = PPP
- **Approche par les portage/montages possibles**
 - EPCI
 - Groupement de commande
 - SPL, GIP, SEM

Missions et marchés publics



PLAN

1

Les différentes approches

2

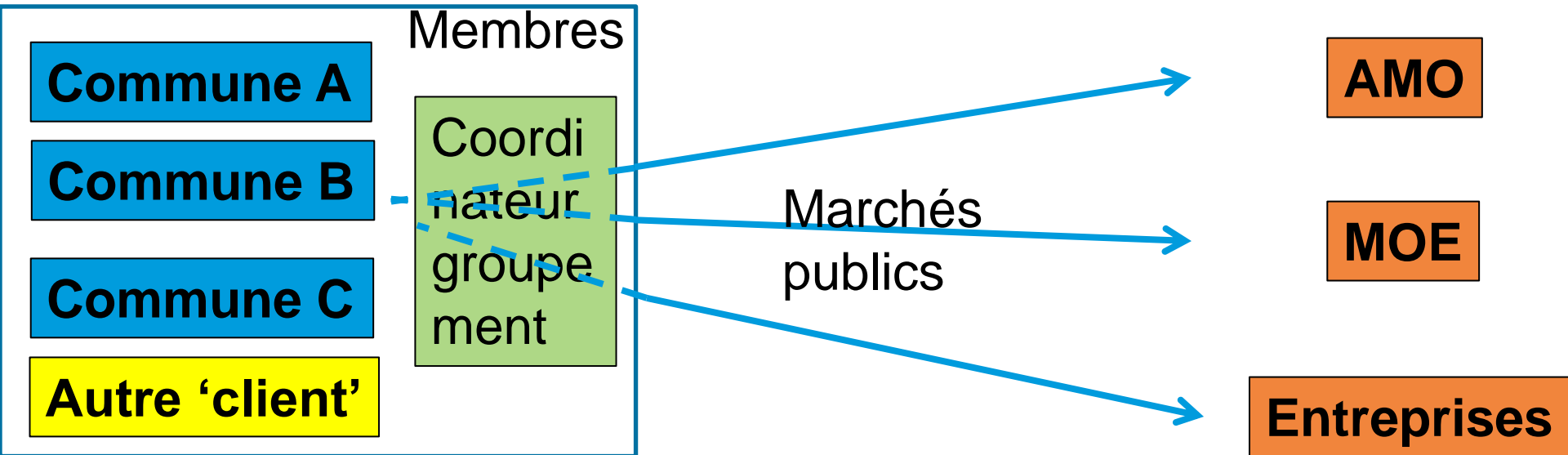
Les types de montages juridiques

3

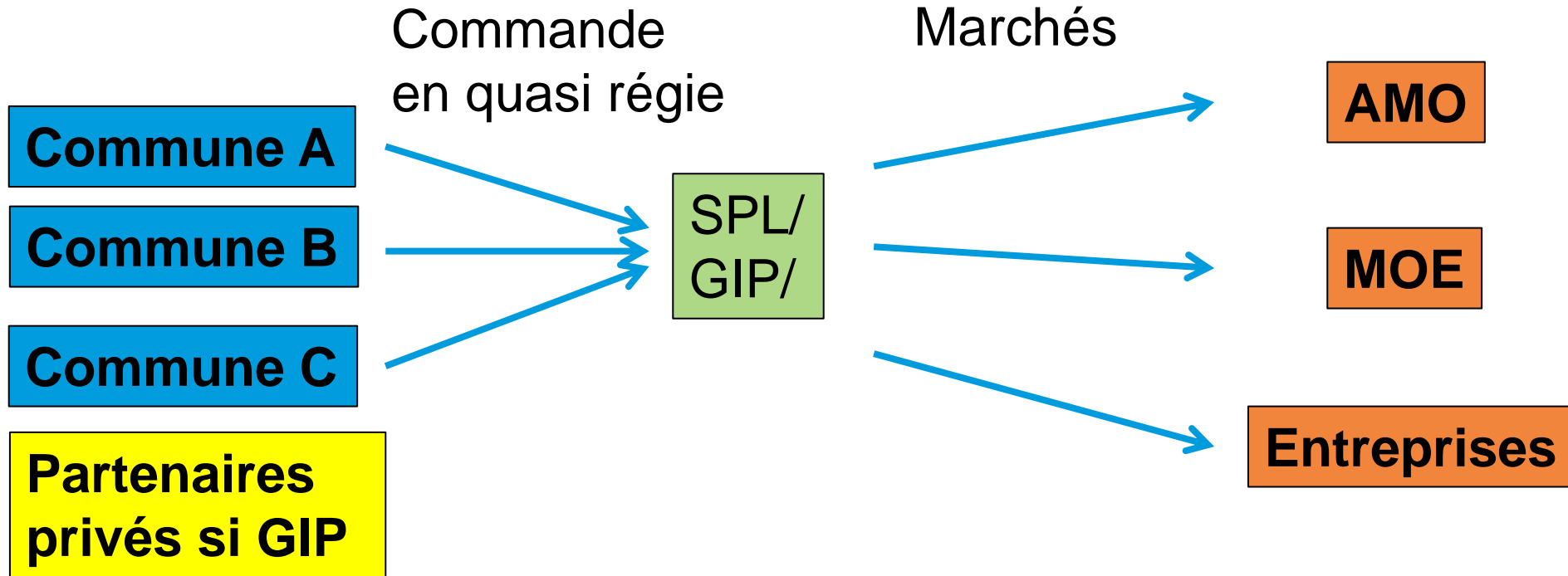
Synthèse



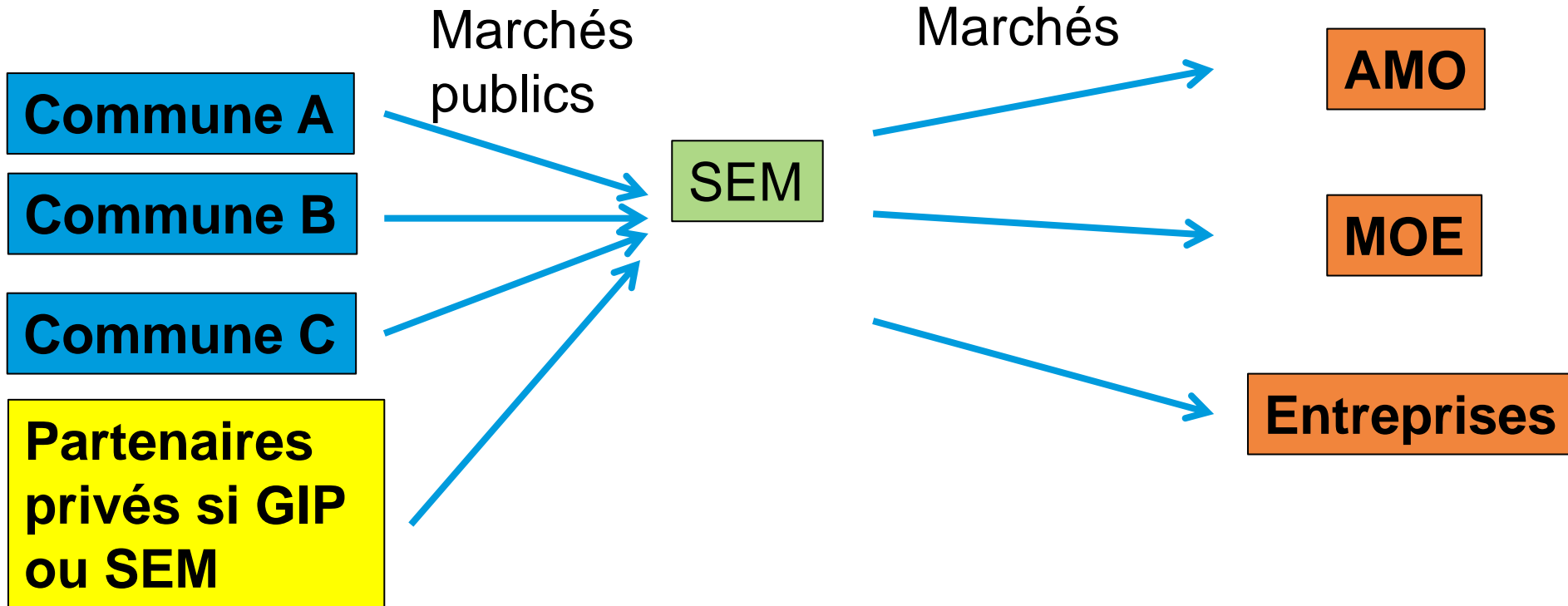
Groupement de commande



SPL/GIP



SEM



Comparatif de faisabilité

	Coût de fonctionnement	Délais constitution	Simplicité	Mise en concurrence
EPCI interne	Faible	Court	Simple	Non
Groupement commande	Faible	Court	Simple	Non
SPL	Moyen	Dépend des actionnaires	Complexe	Non si quasi régie
GIP	Moyen	Dépend des actionnaires	Très complexe	Non si quasi régie
SEM	Moyen	Long	Complexe	Oui sauf cas particuliers

PLAN

1

Les différentes approches

2

Les types de montages juridiques

3

Synthèse



Mutualisation d'une mission d'AMO

Que peut faire	Condition de recours	Moyen / contrat
EPCI en direct	Compétence ? MDE? Environnement?	Mise en commun de moyens ou prestation de l'EPCI
Coordinateur d'un groupt Commande	Coordinateur membre du groupement Membres privés ou publics possibles	Mission pour les membres : Consultation ou consultation et exécution de la mission d'AMO
SPL/GIP	Projet entier, pas uniquement AMO Activité d'intérêt général rénov. Bât. Quasi régie si contrôle analogue	Prestation pour ses membres
SEM	Projet entier, pas uniquement AMO Activité d'intérêt général rénov. Bât. Consultation marché public	Prestation

Mutualisation des missions de passation et exécution des contrats

Que peut faire	Condition	Moyen / contrat
EPCI en direct	Compétence ? MDE? Environnement?	Mandat de la collectivité
Coordinateur d'un group Commande	Coordinateur membre du groupement Membres privés ou publics possibles	Mission en mandat pour les membres : Consultation et exécution
SPL/GIP	Activité d'intérêt général rénov. Bât. Quasi régie si contrôle analogue	Mandat de la collectivité
SEM	Activité d'intérêt général rénov. bât. Consultation en marché public	Mandat de la collectivité

Tiers financement

Que peut faire	Condition	Moyen / contrat
EPCI interne	Pas de paiement différé	Pas de paiement différé
Coordinateur d'un group Commande	Pas de paiement différé	Avance de paiement ?
SPL/GIP	Activité d'intérêt général rénov. Bât. Quasi régie si contrôle analogue	Marché de partenariat > 2M€
SEM	Activité d'intérêt général rénov. bât. Consultation en marché public	Marché de partenariat > 2M€

Points bloquants à travailler

Missions d'AMO pour les SPL, SEM, GIP

- La circulaire du 29 avril 2011 sur le régime juridique des SPL précise que ces dernières « **n'ont pas vocation à exercer des fonctions supports**, comme la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire ou encore **des expertises juridiques ou d'assistance technique**, pour le compte des collectivités qui les contrôlent.

Tiers investissement

- Possible aujourd'hui qu'en marché de partenariat
- Montant minimum de >2M€ fixé par la loi
- Peut on grouper les projets pour atteindre 2 M€ ?

Merci de votre attention

Contact : Laurent CHANUSSOT

Laurent.chanussot@auvergnerhonealpes-ee.fr

04 78 37 29 14

Site internet : <http://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/>

